

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 1 (1856)  
**Heft:** 13

**Artikel:** Réunion de l'Est  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-328136>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

2° Un corps d'ordonnances à cheval spécialement destinés au service des dépeches. Ce corps compte environ une centaine d'hommes ;

3° Un corps de gendarmerie militaire attaché aux divers états-majors, dont l'effectif varie ;

4° Une compagnie de sous-officiers des gardes, composée de 80 hommes et faisant la police des palais et jardins royaux.

Toute l'armée prussienne, y compris la landwehr de la deuxième levée et les réserves, présente l'effectif d'environ 580,000 hommes.

Elle pourrait mettre en ligne :

Infanterie (garde, ligne, landwehr (1 <sup>re</sup> levée) . . .	226,452	hommes.
Cavalerie — — — . . .	48,574	—
Artillerie — — — 792 canons	19,000	—
Génie-Pionniers . . . . .	5,000	—
Total . . . . .	299,026	hommes.

En chiffres ronds : 300,000 hommes.

En temps de paix, l'armée est divisée en 8 corps d'armée, un par chaque province. Chaque corps d'armée est composé de :

- 4 régiments d'infanterie de ligne.
- 4 — de landwehr (1<sup>re</sup> levée).
- 4 régiments de cavalerie de ligne.
- 4 — de landwehr (1<sup>re</sup> levée).
- 1 régiment d'artillerie.
- 1 division de pionniers.
- 1 bataillon de réserve.

La garde tient garnison exclusivement à Berlin, à Postdam et à Charlottenbourg.

Les huit régiments d'infanterie de réserve tiennent principalement garnison à Mayence, à Luxembourg, Francfort-sur-le-Mein, et dans les villes du Rhin. Comme les régiments prussiens changent rarement de garnison, ce qui, en effet, entraînerait assez de difficultés à cause de l'étroite liaison qui existe entre la ligne et la landwehr, on peut regarder comme permanente la séparation des corps en divisions et en brigades. Cette organisation se modifie dès l'entrée de l'armée en campagne.

## RÉUNION DE L'EST.

Les opérations tactiques les plus intéressantes de la division ont été celles des 8, 9 et 10 octobre. Nous empruntons à la *Schweizerische Militär-Zeitung* un récit détaillé de ces journées :

### FORCE ET COMPOSITION DES DEUX CORPS D'ARMÉE EN LUTTE.

#### I. CORPS DE L'EST. — *Commandant* : M. le colonel Barmann.

1<sup>re</sup> brigade ; lieutenant-colonel Kern.

Quatre (demi) bataillons de St-Gall n° 63 et Argovie, n° 12.

Une compagnie de carabiniers de Thurgovie; n° 26.

2<sup>me</sup> brigade; colonel Zellweger.

Deux (demi) bataillons de Zurich, n° 11.

Un (demi) bataillon de Thurgovie, n° 14.

Une compagnie de carabiniers d'Appenzell-Extérieur, n° 20.

*Puis les armes spéciales suivantes :*

Une compagnie de pontonniers d'Argovie, n° 20.

Une batterie de quatre pièces de six de Zurich, n° 10.

Une batterie de quatre obusiers de douze (dont deux obusiers thurgoviens), desservie également par des artilleurs Zurichois.

Une compagnie de dragons de St-Gall, n° 4.

Une compagnie de Thurgovie, n° 14.

## II. CORPS DE L'OUEST. — *Commandant : M. le colonel Funk.*

1<sup>re</sup> brigade ; colonel Benz.

Deux (demi) bataillons de Grisons, n° 22.

Un (demi) bataillon de Thurgovie, n° 14.

Une compagnie de carabiniers de Glaris, n° 12.

2<sup>me</sup> brigade : lieut.-col. Paravicini.

Un (demi) bataillon de Zurich, n° 5.

Une compagnie de carabiniers de Zurich, n° 5.

*Puis les armes spéciales suivantes :*

Une compagnie de sapeurs de Zurich, n° 2.

Une batterie de six pièces de six d'Argovie, n° 18.

Une compagnie de dragons de Zurich, n° 12.

Une dite d'Argovie, n° 16.

Le corps de l'Est se trouvait placé en cantonnements serrés à Tägerwylen, Gottlieben, Emmishofen, etc ; celui de l'Ouest était disposé de la même manière à Märstetten, Wigoldingen, Mühlheim et Pfyn. Les avant-postes du premier occupèrent la ligne Hattenhausen, Sonterswylen, Engwylen ; ceux du second s'étendirent en avant de Lipperswylen, Hefenhausen et Utwylen.

Comme la carte de l'emplacement des manœuvres qui a été publiée en 1854 a été distribuée à un grand nombre d'exemplaires, il est superflu de donner ici la description du théâtre des hostilités. Pour peu que l'on voulût entrer dans quelques détails, cette description prendrait trop de place dans les colonnes de cette feuille. Cependant il faut remarquer que la carte qui a été publiée représente presque partout le terrain comme étant plus découvert et plus facile à parcourir en tout sens qu'il ne l'est en réalité. L'on remarque surtout l'inexactitude de la carte sous ce rapport dans la contrée qui avoisine le rivage de la Thur, au sud de Mühlheim, Wigoldingen et Märstetten, ainsi que dans celle qui est située entre le chemin de fer et la Thur. Une foule de fossés, les uns à sec, les autres remplis d'eau, dont quelques-uns ont des talus en forme de digues, gênent beaucoup les mouvements

de l'artillerie et de la cavalerie sur la rive gauche de la Thur jusque vers Hüttlingen et Wellhausen ; un grand nombre d'arbres fruitiers plantés dans les champs empêchent même la vue de s'étendre vers les divers points de l'horizon,

*Première journée, 8 octobre.*

Les deux corps d'armée en présence prirent à peu près les dispositions générales suivantes :

a) Le corps de l'Est marche en deux colonnes contre l'ennemi. Celle de droite (brigade Kern, 1 1/2 compagnie de dragons et deux batteries) s'avance en passant par Wäldi sur Sonterswylen et arrive à 8 heures dans cette dernière localité. Celle de gauche (brigade Zellweger, un détachement de dragons) doit arriver au même moment à Engwylen en passant par Ober-Neuwylen. Comme il est à présumer que le gros des forces ennemis se trouvera sur la route de Lamperswyl à Mühlheim pour couvrir l'important passage de Pfyn, le commandant du corps dispose la première brigade de telle manière qu'elle puisse soutenir un combat de front contre les troupes de l'ennemi. La deuxième brigade doit en même temps attaquer à Weierhäusli le flanc droit de l'ennemi, et suivre dans ses opérations la ligne Wagerswyl, Engwang, Wigoldingen et Mühlheim. Elle doit de plus s'assurer à Engwylen en envoyant un détachement sur Utwylen et Sondershausen, s'il n'y a pas sur cette route de troupes ennemis qui puissent inquiéter le flanc gauche.

b) Le matin, à 8 heures, l'aile gauche du corps de l'ouest (colonel Benz) 4 (demi\*) bataillons, une compagnie de carabiniers, une compagnie de cavalerie, quatre pièces d'artillerie, se trouve près de Lamperswyl ; l'aile droite : un bataillon, une compagnie de carabiniers, une compagnie de cavalerie, est placée près de Wagerswyl. L'aile gauche envoie sa cavalerie faire une grande reconnaissance, et afin de la faciliter elle place deux obusiers sur les hauteurs de Lipperswyl. Toute l'aile droite s'avance par les vignes situées entre Wagenswyl et Hefenhausen. Elle envoie également depuis Utwylen une patrouille de cavalerie vers Engwylen. Si l'ennemi attaque le corps de l'Ouest avec des forces supérieures, l'aile droite opère sa retraite par Wagerswyl, Engwang et Gilhof sur le pont de Heschikofen ; l'aile gauche effectue la sienne par Lamperswyl et Mülheim derrière le Mühlbach. L'on prend position sur tous les points appropriés à la défense ou à l'attaque.

La première brigade du corps de l'Est arriva à destination au moment fixé, la seconde parvint à son poste un peu plus tard (vers 8 1/2 heures). Elles attendirent toutes deux dans ces positions (Sonterswylen et Engwylen) le retour des patrouilles de cavalerie qu'elles avaient envoyées une heure auparavant pour visiter les avant-postes de l'ennemi. Peu après l'arrivée des brigades, les patrouilles revinrent sans pouvoir donner de renseignements précis sur la position de l'ennemi. Les coups de feu des sentinelles extrêmes du corps de l'Ouest les avaient contraintes de se retirer.

\* Comme jusqu'à la fin des manœuvres, les bataillons ont toujours été employés sous forme de demi-bataillons, que par fiction l'on nommait bataillons, nous ne nous servirons plus que de cette dernière désignation afin d'abréger.

Mais la seconde brigade, voulant se conformer à ses instructions, commença à marcher dans la direction de Weierhäusli ; la première attendit que la seconde eût engagé le combat. Un détachement de la seconde brigade (un bataillon et une compagnie de carabiniers) s'avança en même temps que le gros de l'armée de Engwylen à Utwylen.

(A suivre.)

---

Le Comité sortant de la Société militaire suisse a adressé la circulaire suivante aux Sections :

Frères d'armes !

Dans sa dernière assemblée à Schwytz, le 16 juin de cette année, la Société militaire suisse a désigné Zurich, à l'unanimité, pour le lieu de la fête de 1857.

En exécution de la décision de la dite assemblée, le Comité sortant constitue le nouveau Comité comme suit :

*Président* : M. Jean Ott, à Zurich, colonel fédéral ;

*Vice-président* : M. Pfau, à Winterthour, commandant de bataillon ;

*Secrétaire* : M. J.-B. Spyri, à Zurich, capitaine ;

lequel est, dès aujourd'hui, chargé de l'administration de la Société.

Avec salut patriotique.

Schwytz, le 12 octobre 1856.

Pour le Comité sortant :

*le Président* :

(Signé) Xaver AUFDERMAUER, commandant.

*Le Secrétaire*,

(Signé) Nicolas BENZIGER, lieutenant.

**Vaud.** — *Nominations d'officiers.* — Le 11 octobre 1856, le Conseil d'Etat a nommé M. Apothéloz, Alfred, à Onnens, second sous-lieutenant de mousquetaires n° 4 de réserve au 6<sup>e</sup> arrondissement. — Le 13 dit, il a nommé M. Dutoit, Marc-Louis-Victor, à Moudon, second sous-lieutenant de mousquetaires n° 2 de réserve, 1<sup>er</sup> arrondissement. — Le 15 dit, M. Ecoffey, George, à Agiez, premier sous-lieutenant de carabiniers n° 4 d'élite, du 4<sup>e</sup> arrondissement. — Le même jour, il a promu le lieutenant aide-major du bataillon de chasseurs d'élite n° 9, M. Ruffy, Victor, à Lutry, au grade de capitaine. — Le 17 dit, il a nommé M. Destraz, Louis-Jean-Siméon, à Châtillens, lieutenant de mousquetaires n° 2 d'élite au 1<sup>er</sup> arrondissement. — Le 28 dit, il a nommé M. Zimmermann, Jules-Louis, à Chavannes-sur-le-Veyron, lieutenant de mousquetaires n° 4 d'élite au 7<sup>e</sup> arrondissement. — Le 30 dit, il a nommé M. Chenevard, Abram-Philippe, à Corcelles-le-Jorat, premier sous-lieutenant de chasseurs de droite n° 2 de réserve au 1<sup>er</sup> arrondissement. — Le même jour, M. Guisan, Emmanuel-Louis, à Avenches, capitaine de chasseurs de gauche n° 1 de réserve au 8<sup>e</sup> arrondissement, — Le dit, M. Piccard, Louis-Emmanuel, à Payerne, lieutenant de chasseurs de droite d'élite au 8<sup>e</sup> arrondissement. — Le 8 novembre, il a nommé M. Sueur, Louis, à Sainte-Croix, lieutenant de chasseurs de droite d'élite dans le 6<sup>e</sup> arrondissement.

M. Turel nous annonce qu'il fera paraître prochainement une édition avantageusement augmentée et améliorée de son *Annuaire militaire vaudois*. On souscrit chez les commis d'exercice.